

# U13 INFORMATION SAISON 2019/2020

## AUTOMNE

**D1** : 2 groupes de 13 équipes. (championnat sur la saison)

**D2** : 16 groupes de 6 équipes. (8 groupes pour le 67 et 8 groupes pour le 68)

**D3** : 21 groupes de 6 équipes pour le 67 et 11 groupes de 6 équipes pour le 68.

**D4** : 15 groupes de 6 équipes pour le 67 et 6 groupes de 6 équipes pour le 68.

Une seule équipe par club ou entente est autorisées pour le niveau **D1**.

Deux équipes au maximum par club ou entente sont autorisées pour les niveaux **D2 et D3**.

Aucune restriction pour le niveau **D4**

## PRINTEMPS

**D1** : 2 groupes de 13 équipes. (championnat sur la saison)

**D2 Titre** : 6 groupes de 6 équipes, les 2 premiers de chacun des 16 groupes **D2** plus les 4 meilleurs 3<sup>èmes</sup> des groupes de **D2** de l'automne de manière à ce que le nombre d'équipes en **D2 Titre** soit égal à 36. En cas de désistement d'une équipe l'article 8 des compétitions de jeunes sera appliqué.

**D2 Printemps** : 10 groupes de 6 équipes, les 60 équipes restantes des 16 groupes de **D2** de l'automne.

**D3 Titre** : 10 groupes de 6 équipes, le premier de chacun des 32 groupes de **D3** plus les 28 meilleurs 2<sup>èmes</sup> des groupes de **D3** de l'automne. En cas de désistement d'une équipe ou pour faire face aux équipes ne remplissant pas les conditions d'accession, l'article 8 des compétitions de jeunes sera appliqué.

**D3 Printemps** : X groupes de 6 équipes, les équipes restantes de **D3** de l'automne plus les équipes de **D4** souhaitant évoluer en **D3 printemps**.

**D4** : X groupes de 6 équipes.

Une seule équipe par club ou entente est autorisées pour les niveaux **D2 titre et D3 titre**.

## Fin de saison 19/20

**D1** : Le 1<sup>er</sup> de chaque groupe accède en **U14 R1**.

Les 2 et 3<sup>ème</sup> de chaque groupe accèdent en **U14 R3**.

Si l'équipe classée première ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle(s) sera(ont) remplacées par l'équipe(s) classée(s) à la seconde place du groupe. Si une défection est à nouveau observée il sera tenu compte de l'article 8 des règlements de jeunes.

Les équipes classées aux 3 dernières places de chaque groupe sont rétrogradées en **D2**.

**D2 Titre:** Le 1<sup>er</sup> de chaque groupe accède en **D1**. Les autres équipes repartent en **D2** la saison suivante.

Si l'équipe classée première ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle(s) sera(ont) remplacées par l'équipe(s) classée(s) à la seconde place du groupe. Si une défection est à nouveau observée il sera tenu compte de l'article 8 des règlements de jeunes

**D2 Printemps :** Les équipes classées aux 2 dernières places de chaque groupe sont rétrogradées en **D3**. Les autres équipes repartent en **D2** la saison suivante.

**D3 Titre :** Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque groupe accèdent en **D2**. Les autres équipes repartent la saison suivante selon l'engagement de l'équipe en **D3** ou **D4**.

Si l'équipe classée première ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle(s) sera(ont) remplacées par l'équipe(s) classée(s) à la seconde place du groupe. Si une défection est à nouveau observée il sera tenu compte de l'article 8 des règlements de jeunes

**D3 Printemps et D4 :** Les équipes repartent la saison suivante selon l'engagement de l'équipe en **D3** ou **D4**.